

## BULLETIN D'ENGAGEMENT :

### 29 ème Course dans la boue les 24 et 25 juillet 2021 à St Maurice/Moselle

**ATTENTION :** Nombre d'engagés limités à 150. Seront retenus les premières 150 inscriptions (cachet de la poste faisant foi).

**AUTOS** : 02 04 P2 P4 Hybride PH4/PH2  
Démonstration

**MOTOS** : M85 MO1 MO2 MP1  
MP2 Démonstration

**Licence :** Auto N°.....  
Moto N°.....

**Pilote :**  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Localité : ..... ☎ : .....  
Email : .....

**Ligue :** **Moto Club :**

**N° de permis :** **CASM :**

**Motocycle :**  
Marque : Cylindrée :

**Voiture :**  
Marque : Cylindrée :

Je soussigné : Nom: ..... Prénom: .....  
Demande par le présent bulletin à m'engager pour l'épreuve citée ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et technique de l'épreuve de Saint-Maurice, m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des officiels et des organisateurs. Décharge et accord parental pour les moins de 18 ans et déclare par la présente dégager ceux-ci de toute responsabilité.  
Verse à cet effet un droit d'inscription de 37,00 €  
Fait à ..... Le ..... 2019 Signature

(Engagement à renvoyer par mail à : fabrice.mangel@gmail.com, par courrier Mr Fabrice Mangel, 7 Route du Ballon d'Alsace, 88560 St Maurice sur Moselle ou le jour de la course)

**\*ATTENTION:** Le jour de la course, ce munir d'une pièce d'identité, de son permis de conduire correspondant au véhicule ainsi que d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports mécaniques. (voir Article 6 Règlement particulier)

**\*NB : Pour cette épreuve 2021, la crise COVID nous contraint d'adapter l'organisation de la course en fonction des évolutions de la situation sanitaire. Nous vous informerons dès que possible des mesures mises en place pour l'accueil des participants/publics et des règles à suivre.**